

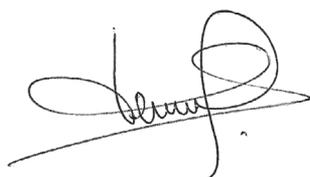
« Transmettre un monde habitable »

Transmettre aux générations futures un monde habitable... L'idée d'un développement soutenable, comme réelle alternative possible, commence à faire son chemin. Mais entre les bonnes intentions et les actes concrets, la route est longue.

La Fondation pour les Générations Futures, née en 1998, n'a qu'une ambition : partout où c'est réalisable, aider les « porteurs de changement », relier les initiatives, amplifier et accélérer le mouvement. Si l'on veut garantir la survie de la planète à long terme, il y a, en effet, urgence à se mobiliser ici et maintenant.

Utopiste ? La Fondation l'est assurément. Mais ses interventions sont avant tout pragmatiques, au sens où chacun peut y contribuer à sa mesure.

La Fondation pour les Générations Futures est indépendante de tout pouvoir, de toute structure. Ce qui lui permet, en toute liberté, d'innover, d'agir, de rassembler... chaque fois que des effets leviers sont possibles, en prenant le temps pour faire éclore les initiatives, pour passer du rêve à la réalité.



Benoît Derenne, directeur



François Ost, président

2005, des réalisations marquantes ouvrant de belles perspectives

- 1** Lancement de l'**appel à initiatives 2005-2006** : « Pas à pas vers un développement soutenable ». Plus de 100 candidatures. Enjeu pour les lauréats : un coup de pouce pour leurs activités, sous la forme de bourses et/ou de conseils et formations.
- 2** Mise sur pied de la **plate-forme « Associations 21 »**, en référence à l'Agenda 21 adopté lors du Sommet mondial de Rio. 26 associations rassemblées autour du développement soutenable.
- 3** « Quels espaces ruraux dans l'Europe de demain ? ». En collaboration avec des fondations internationales, avec des régions dans près de dix pays européens, la Fondation a mis sur pied un ambitieux projet de « **panel de citoyens européen** ». Cette vaste aventure prolonge différentes expériences analogues réalisées par la Fondation en Belgique et innove en matière de démocratie participative.
- 4** Un cycle de 11 **conférences-cours** sur le thème : « Droit, gouvernance et développement durable ». A l'heure où la planète se transforme en village planétaire, il est urgent de concevoir des modes de gouvernance démocratiques, qui allient le local au global.
- 5** Par rapport à ces « **nouvelles gouvernances** », les **associations** ont un rôle et des responsabilités spécifiques à jouer. Sur ce thème, un séminaire a été mis sur pied, de même qu'une recherche documentaire a été effectuée à l'échelle européenne, en vue d'un guide de bonnes pratiques.
- 6** Après des années de lutte en ce sens, la Fondation obtient en Belgique une législation qui permettra à l'avenir la **déductibilité fiscale** des dons offerts à tout organisme philanthropique ayant comme but le « développement durable ».
- 7** « **Faites une Action en or** ! » Le but de cette initiative nationale, conçue par la Fondation : récolter des actions dématérialisées ou des titres papier, au profit de projets s'inscrivant dans le développement soutenable.



Réunis à Bruxelles à l'initiative de la Fondation, des méthodologues de différentes régions d'Europe ont définis les premiers contours du futur « Panel de citoyens européen »



Julos Beaucarne (chanteur-poète) a rendu une sympathique visite au stand de la Fondation (Salon Valériane).

PLUS D'INFORMATIONS

Le rapport d'activités 2005 de la Fondation pour les Générations Futures est disponible gratuitement, sur simple demande...

Il peut également être téléchargé à partir du site de la Fondation :

www.fgf.be

Merci

A nos donateurs,

chaque don fait à la Fondation a une double vie :

75% du montant est transféré vers les projets concrets et

25% sont versés au capital afin de produire des « petits » réalloués

aux projets durant de très nombreuses années !

A nos bénévoles,

Aux organismes qui nous soutiennent financièrement,

A nos partenaires.

Leur confiance dans les choix portés par la Fondation renforce sa capacité d'action au service d'une transformation en profondeur de nos sociétés.

Notre méthode : de la suite dans les idées !

Créée en 1998, la Fondation a depuis inlassablement creusé son sillon en faveur du développement soutenable. L'année 2005 s'est avérée un cru exceptionnel : après avoir semé ses graines et initiatives une à une, la Fondation a engrangé une moisson de résultats très concrets. La méthode ? Elle se conjugue sous la forme de trois idées-clé.

Se donner du temps

La Fondation pour les Générations Futures est ambitieuse. Mais pas pressée. Elle entend prendre l'ouvrage à la base : travailler aux fondations, pour ensuite construire solidement. D'abord dessiner un projet stratégique. Puis le mettre en débats. Affiner les contours. Rassembler les énergies. Avancer, enfin, pas à pas. C'est ainsi que le « panel citoyen européen » a été bâti : dans un premier temps en testant l'idée sur un plan local, avant de pousser les pions au niveau européen. Ce projet un peu fou au départ n'est plus une chimère. A telle enseigne que la Commission européenne, elle-même, a inscrit cette forme de démocratie participative comme une de ses priorités d'action dans son programme pour favoriser la citoyenneté européenne.

Rassembler largement

Prêcher à des convaincus est relativement facile. Mobiliser très largement constitue une autre paire de manches. En tout lieu, en tout temps, la Fondation s'efforce de coaliser les énergies, d'unir

par delà les diversités et les frontières traditionnelles. Pour elle, en effet, rassembler est l'unique moyen d'opérer des changements effectifs pour un monde plus habitable. La plate-forme « Associations 21 » témoigne de ce souci. Le défi consistait à mettre autour d'une même table des organisations dont l'axe premier n'est pas nécessairement le développement durable : du MRAX à ATD Quart Monde... Avec l'appel à initiatives 2005-2006, la Fondation a réussi à catalyser le soutien de cinq ministres et secrétaires d'Etat belges, relevant de sphères de pouvoirs ou de compétences ne les portant pas naturellement à une action convergente.

Jouer des effets levier

La Fondation ne recherche aucun pouvoir, ne protège aucun pré carré, ne défend aucune chapelle. Cette posture indépendante facilite sans doute sa fonction de trait d'union entre les uns et les autres : coaliser pour changer durablement. Qu'il s'agisse d'innover, d'impulser, de rassembler, la Fondation s'attache à cibler soigneusement chacune des ses initiatives. L'objectif est bien d'apporter de réelles plus values et d'imprimer des effets leviers aux différentes actions, selon le principe des 'petits ruisseaux qui font les grandes rivières'. Juste un exemple : la déductibilité fiscale, une mesure pour laquelle la Fondation a concentré beaucoup d'efforts. Ce n'est qu'un petit progrès ? Certes. Mais cette victoire compte grandement pour l'ensemble des associations qui oeuvrent pour le développement soutenable, et pour qui l'argent est le nerf de la guerre, au service de leur cause désintéressée.



Un des panels se déroulera le long de la frontière République d'Irlande et Irlande du Nord. En compagnie de Niall Fittsduff (North-South Rural Voice), Benoît Derenne (FGF) rencontre Andy Pollak, militant de la première heure du dialogue entre catholiques et protestants.



La Secrétaire d'Etat fédérale au Développement durable, Els Van Weert, est venue saluer en personne la naissance d'Associations 21.

2005 en quelques chiffres

La Fondation pour les Générations Futures : quatre pôles complémentaires

La Fondation récolte et gère des fonds pour soutenir toute initiative originale qui propose d'autres modes de développement plus soutenable de nos sociétés.

A Par l'organisation d'**appels à projets**, la Fondation soutient financièrement les initiatives qui offrent une place centrale à la justice sociale, la solidarité et l'égalité des chances, tout en respectant les équilibres écologiques.

B Par l'appui à de nouvelles formes de **participation des citoyens**, la Fondation veille à ce que les générations actuelles et futures gardent la maîtrise démocratique de leur développement.

C En **facilitant les débats et en valorisant la réflexion**, la Fondation encourage l'émergence de nouvelles formes de pensée orientées vers le développement soutenable.

D En **appuyant la recherche de fonds au profit du développement soutenable**, la Fondation joue un rôle de catalyseur au service de tous les acteurs.

Aider la Fondation

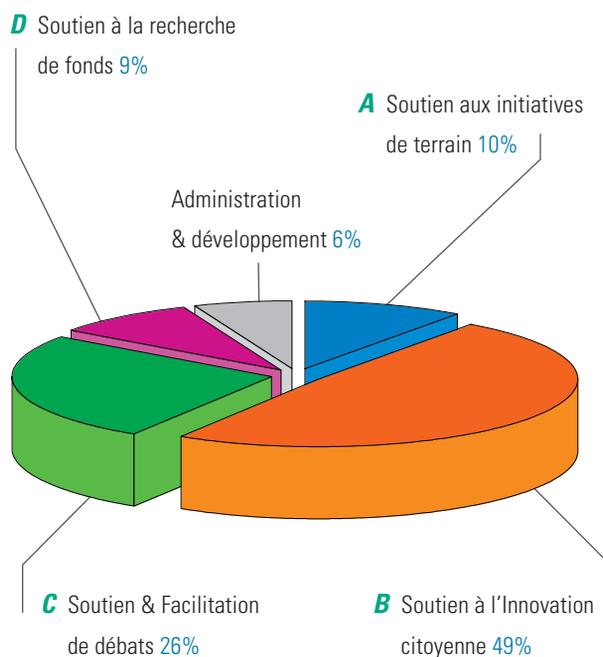
Innovation, indépendance, persévérance. Tout cela a un prix. Et demande une assise financière solide.

La Fondation pour les Générations Futures a besoin de diversifier ses ressources. En clair, elle recherche le soutien, y compris financier, de toutes celles et ceux qui aspirent au développement soutenable.

Soyez concrets. Faites un geste...

- Par un don : **versement** sur le compte 523-0403053-93 (IBAN : BE98 5230 4030 5393 - BIC : TRIOBE91) de la Fondation pour les Générations Futures ;
- Par un **ordre permanent mensuel ou annuel** via votre institution bancaire ;
- La Fondation est habilitée à recevoir des **legs**. Vous pouvez également créer au sein de la Fondation un **fonds** spécifique. Les responsables de la Fondation sont à votre entière disposition pour discuter de toutes ces questions.

Répartition des dépenses 2005 par pôle d'activités (total = 319.281 €)



Les activités de la Fondation s'étalant souvent sur plusieurs années, la répartition entre chaque pôle fluctue d'une année sur l'autre. En outre, la Fondation limite au maximum la part dévolue aux frais généraux et au développement.



FONDATION POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Fondation d'utilité publique

Siège social : Rue des brasseurs, 182 - 5000 NAMUR
tél +32 (0)81 22 60 62 - fax +32 (0)81 22 44 46
fgf@fgf.be - www.fgf.be